

## **Jésus, juif de son temps**

**Antonio Gonzalez**

Mon secret espoir au cours de cette soirée est de vous faire découvrir et partager avec vous que les représentations que nous avons dans nos têtes, concernant le judaïsme du Ier siècle avant et après Jésus-Christ, sont trop simplistes et schématiques. Peut-être pourrions-nous alors découvrir la figure historique de Jésus, les débuts d'un groupe de juifs devenus disciples de Jésus, les débats entre cette minorité agissante et une majorité d'abord sceptique puis hostile, enfin la séparation qui interviendra très progressivement avec la naissance de synagogues puis d'églises regroupant les adeptes de Jésus, et pour la majorité d'entre elles composées majoritairement de non juifs. Comme vous pouvez l'imaginer il n'est pas question d'aborder en détail chacun de ces points, mais je vous proposerai quelques repères pour, au minimum, éviter des anachronismes et des approximations déformantes.

Pour cette démarche il est indispensable de regarder les faits historiques attestés, les textes de l'époque qui sont à notre disposition, et de lire les textes « sacrés » en ayant posé ses « lunettes théologiques ». Le bibliste croyant doit examiner le matériau historique à sa disposition exactement comme l'astrophysicien croyant doit regarder les étoiles et les étudier indépendamment de la question de sa foi. Pour un chrétien, croire c'est pouvoir dire : « Tout bien considéré, et compte tenu de ce qui m'a été transmis, je décide d'engager mes pas à la suite de celui que je crois être mon Seigneur ».

Les deux textes que je vous ai proposés pour nourrir le débat sont assez différents. Le premier celui de Geza Vermès date de plus de 30 ans. C'est la vision d'un auteur juif incontesté dans son domaine, même si toutes ses hypothèses concernant Jésus n'ont pas été suivies. Le deuxième texte est de Daniel Marguerat, bibliste, protestant, spécialiste des débuts du christianisme qui nous fait réfléchir sur le Jésus historique et les débuts de son courant à l'intérieur du judaïsme. Je n'ai pas résisté au plaisir de citer le passage concernant les mises en garde de Joseph Ratzinger. C'est ma manière de vous dire que j'ai pleinement conscience de ne pas faire « œuvre d'éternité » mais modestement partager avec vous quelques étapes de l'état de la recherche actuelle sur un sujet qui est tout sauf médiocre. Une note plus personnelle pour conclure cette introduction : je réfléchis, j'étudie et je travaille à ces domaines depuis plus de quarante ans. Dans le cadre de la paroisse Saint Albert, j'ai partagé mes connaissances bibliques et théologiques et mon enthousiasme avec beaucoup de frères et de sœurs dans la foi. Nombreux parmi ceux-là sont encore fidèles ce soir : cela qui me touche infiniment et pour cela je rends grâce à Dieu.

Les questions que je vous propose sont volontairement provocatrices :

- Le Dieu de Jésus est le Dieu d'Israël, n'est-il donc pas le Dieu juif des juifs ?
- Si Dieu voulait l'ouverture aux païens pourquoi ne pas avoir choisi un Messie païen, un nouveau Cyrus ?

- Si la séparation entre les juifs disciples de Jésus et ceux restés fidèles à la foi de leurs pères a été immédiate et claire pourquoi les premiers « chrétiens » de Jérusalem sont-ils tous les jours au Temple ?

\*\*\*\*\*  
\*\*\*  
\*

### **Jésus et ses règles d'interprétation de la Torah (sa Halakha)**

Nous allons aborder maintenant une approche du Jésus historique et non pas un cours de christologie, ni une leçon de catéchisme ou un sermon dominical. La christologie est une subdivision de la discipline universitaire appelée théologie qui peut être résumée par la fameuse phrase de Saint Anselme « Fides quaerens intellectum », La foi à la recherche de l'intelligence. En revanche la recherche historique sur Jésus fait abstraction de la foi chrétienne ou si vous préférez la met entre parenthèses. Le Jésus historique est une abstraction et une construction moderne qui ne peut pas se superposer à la pleine réalité de Jésus de Nazareth. Il en est de même pour le Louis XVI historique et a fortiori pour le César ou le Ponce Pilate historiques.

Qui était donc Yeshua de Nazareth ce juif palestinien du 1er siècle ? Que peut en dire un historien ? Que c'est un juif circoncis, de sexe masculin, originaire de Galilée qui, dans les premières décennies du 1er siècle de notre ère, monte régulièrement à Jérusalem pour célébrer les principales fêtes juives - voire même quelques fêtes moins importantes -, dans le Temple, alors qu'il exerçait son ministère prophétique.

Maintenant regardons quelques aspects de l'enseignement de Jésus au regard de la Loi juive telle qu'elle existait, ou plutôt telle qu'elle était vécue à son époque. Si je vous pose la question apparemment innocente : « pouvez-vous me donner un exemple où Jésus s'est clairement démarqué des positions de la loi juive ? » Je suis presque prêt à parier sur votre réponse : « le respect du shabbat » ?

Je vais essayer de vous démontrer le contraire mais avant cela je vais vous donner deux exemples de démarcation absolue de Jésus par rapport à la Halakha de son temps et vous verrez, circonstance aggravante, que Jésus n'a pas été suivi par ses premiers disciples.

#### Jésus et les serments ou vœux

Matthieu 5,34-37 nous rapporte cette interdiction de Jésus : « Il a été dit aux ancêtres : Tu ne te parjureras pas mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. Eh bien ! Moi je vous dis de ne pas jurer du tout (jurer, en clair, prêter serment ou faire un vœu) : ni par le Ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la Terre, car c'est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, car c'est la Ville du grand Roi. Ne jure pas non plus le par ta tête, car tu ne peux en rendre un seul cheveu blanc ou noir. Que votre langage soit : Oui ? Oui, Non ? Non, ce qu'on dit de plus vient du Mauvais.

Jacques 5,12 10 : « Mais avant tout, mes frères, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, n'usez d'aucun autre serment. Que votre oui soit oui, que votre non soit non, afin que vous ne tombiez pas sous le Jugement ».

Il s'agit dans les deux cas d'une abrogation claire d'une institution de la Torah. Cela est d'autant plus surprenant que l'épître de Jacques ne comporte aucune autre allusion à une quelconque abrogation des dispositions de la Torah. Le fait que, malgré cet inconvénient, Jacques retienne cette parole, attribuée à Jésus par Matthieu, conforte son authenticité et sa très probable attribution au Jésus historique.

Ce qu'il nous faut admettre, même si ce problème intéresse assez peu les chrétiens du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est que pour un juif du I<sup>er</sup> siècle, cette affirmation tranchée était une remise en cause des prescriptions de la Torah aussi choquante que celle qui concerne le mariage, le shabbat ou la pureté rituelle. Comprendons bien que Jésus ne fait pas un sermon sur le mensonge mais qu'il bannit le serment de la vie sociale et religieuse. Son intention n'apparaît pas clairement sauf à l'inscrire dans sa problématique prophétique eschatologique. Jésus instituerait ainsi les règles que doivent suivre ceux qui vivent déjà dans le Royaume à venir. Mais force est de constater que ses disciples n'ont guère écouté leur Maître dans ce domaine, ni dans les communautés qui se sont formées après sa mort, ni dans les églises du I<sup>er</sup> siècle, ni dans celle d'aujourd'hui.

### Jésus sur le divorce

Les spécialistes nous expliquent que la forme proche de la déclaration de Jésus se trouve chez Luc 16,18 avec ou sans la proposition « et en épouse une autre » : « quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et celui qui épouse une femme répudiée par son mari commet un adultère ». Mais il ne faut pas exclure que la formulation de Matthieu 5,32, sans la clause d'exception, vienne également de Jésus « il a été dit : *celui qui répudie sa femme doit lui remettre un acte de divorce* ». Eh bien ! Moi je vous dis : quiconque répudie sa femme la voue à devenir adultère ; et si quelqu'un épouse une répudiée, il commet un adultère. » Certains ont voulu faire appel aux différences d'interprétation qui existaient entre les écoles de Hillel et de Shammaï. Mais malheureusement il faut bien admettre que tous les textes juifs antérieurs à 70 témoignent d'un judaïsme dans lequel un homme pouvait répudier sa femme pour pratiquement n'importe quelle raison. Comme vous le voyez voilà un point sur lequel Jésus se sépare clairement de la pratique habituelle de son époque. Et comme vous le constatez également il ne s'agit pas d'un adoucissement ou d'une ouverture mais au contraire d'une plus grande rigueur. Et comme vous le savez dans les années 90 la synagogue ou l'église de Matthieu éprouve le besoin d'ajouter à la parole de Jésus : « hormis le cas de *porneia*, ce qui a été traduit diversement : adultère, fornication, pornographie, union illégale, union illégitime... ». S'agissait-il d'inconduite de l'épouse ? D'un autre type de scandale, fondé, comme on le trouve dans la Michna (Gittin) qui cite Deutéronome 24, 1 : « la honte (l'inconvenance) de quelque chose » ? S'agissait-il d'unions contraires aux prescriptions du Lévitique ? Souvenons-nous, enfin, que dans sa première lettre aux Corinthiens saint Paul fait intervenir une jurisprudence encore en vigueur dans l'Église catholique, le fameux privilège Paulin, qui permet la séparation d'un couple dont l'une des deux parties n'a pas à la foi chrétienne. Autant d'adoucissements d'un impératif de non divorce institué par Jésus.

## Jésus et le Shabbat

À première vue, en lisant les Évangiles, nous pouvons avoir l'impression que Jésus s'est ingénié à transgresser le shabbat à chaque fois qu'il en avait l'occasion. Pourtant une étude attentive va nous réserver quelques surprises. En premier lieu il faut rappeler qu'aucun texte dans les Écritures juives ni dans les Livres deutérocanoniques (Judith, les 2 Livre des Macchabées) ni dans les textes intertestamentaires datant de l'époque de Jésus (le Livre des Jubilés, le Document de Damas, certains fragments de la grotte 4 de Qumrân) ni même dans les écrits d'Aristobule (le prêtre juif égyptien à qui est adressée la 2eme lettre en tête de 2M), de Philon (contemporain de Jésus) ou de Flavius Josèphe (fin du premier siècle) n'appuient l'idée qu'opérer une guérison viole le shabbat. Même la Mishna (Shabbat 7,2) nous propose une liste de 30 travaux interdits et ne fait aucune mention à l'action d'opérer des guérisons. Mais dans deux autres passages de ce même traité nous trouvons pour la première fois l'interdiction de certains actes de guérison. Mais des avis différents s'expriment ailleurs et manifestent leur désaccord avec cette innovation rabbinique. Mais gardons à l'esprit un principe fondamental, qui a toujours surplombé tous les interdits du shabbat et même de la majorité des lois religieuses juives, je veux parler de « piqqouah nefesh », respect de la vie humaine ou égard pour la vie humaine qui trouve son inspiration dans Lévitique 19,16 : « Tu ne feras pas en sorte de verser le sang de ton prochain ». Le Traité Yoma (85a) et celui de Shabbat (132a) de la Mishna signalent les travaux prohibés qui sont suspendus lorsque « piqqouah nefesh » l'impose. Yoma (85b) justifie son interprétation sur Lévitique 18.5 qui dit : « Vous garderez mes prescriptions et mes règles : celui qui les observera y trouvera la vie»...et donc, pas la mort !

Sans entrer dans les détails retenons que les débats des synoptiques provoqués par les guérisons de Jésus le shabbat manquent de crédibilité historique.

Le problème se pose différemment lorsqu'il n'y a pas de miracle. Le cas le plus emblématique est celui de l'arrachage des épis (Marc 2, 23-26). Mais là encore une lecture attentive nous réserve des surprises de taille. Il est totalement inimaginable que Jésus puisse rencontrer des pharisiens en plein champ un jour de shabbat. Que pourraient-ils bien faire dans ce lieu ce jour où il aurait interdit de parcourir de longues distances. Mais le plus extraordinaire est à venir : d'après Jésus, David et ses compagnons seraient entrés dans la maison de Dieu au temps du grand prêtre Abiathar et auraient mangé du pain de proposition que seuls les prêtres pouvaient consommer et Jésus en aurait donné à ses compagnons. Mais si la curiosité nous incite à aller vérifier ce que dit le livre de Samuel au chapitre 21, 2-7 que découvrons-nous ? Que nous ne sommes pas un jour de shabbat, qu'il ne s'agit pas du grand prêtre Abiathar mais du prêtre Ahimélek, que David est tout seul et que ses compagnons l'attendent ailleurs, que David demande gentiment, si par hasard, le prêtre n'aurait pas cinq pains, que lorsque celui-ci lui dit qu'il n'a que des pains consacrés et que de ce fait pour que ces hommes puissent les consommer il est impératif qu'il ils n'aient eu aucune relation sexuelle avec des femmes, que David s'empresse de rassurer le prêtre en lui disant que lorsqu'il part à la guerre ses hommes sont en état de pureté, que David obtient les pains d'oblation qui ont été consacrés à Dieu et qu'on est tenu de remplacer par du pain chaud lorsqu'on le prend. Vous comprenez immédiatement que Jésus ne pouvait pas, sauf à vouloir se ridiculiser devant des fins connaisseurs des Écritures, justifier son acte par des propos aussi éloignés du texte sacré. En conclusion ni la scène ni ce dialogue ne peuvent remonter au Jésus historique.

Le plus probable est que ce récit haggadique a été écrit pour conclure par le fameux : « Le Fils de l'homme est maître même du shabbat » dans le cadre de controverses en Galilée longtemps après la mort de Jésus, pour des auditeurs peu au fait des récits des Ecritures juives.

Dernier exemple, dans un autre registre, en Matthieu 12,11// Luc 14,5 : « Lequel d'entre vous, s'il n'a qu'une brebis et qu'elle tombe dans un trou le jour du shabbat, n'ira la prendre et l'en retirer ». Là, nous sommes au cœur des discussions qui existaient entre différentes tendances du judaïsme à l'époque de Jésus. La position de Jésus s'écarte de celle des Esséniens que nous rapporte le Document de Damas, et des pharisiens les plus rigoristes, et même d'autres « sectaires » dont témoignent les fragments de la grotte 4. Jésus ne veut pas supprimer le shabbat mais le rendre vivable pour les paysans juifs. Ainsi apparaît un Jésus soucieux que sa halakha puisse être discutée avec les tenants des autres groupes juifs et soucieux d'obtenir l'adhésion de juifs ordinaires n'appartenant à aucun parti.

### Jésus et les règles de pureté

Sans entrer dans le détail des controverses qui nous sont rapportées par les Évangiles concernant les règles de pureté rituelle, après une étude attentive des textes il est possible de dégager quelques conclusions éclairantes. Mais d'abord ayons bien en tête quelques notions indispensables : Les mots « pur » (tähor) ou « impur » (täme) sont souvent des métaphores qui s'appliquent à un mal moral grave comme le meurtre, l'inceste ou l'idolâtrie. D'ailleurs ce sont les mêmes mots qui sont utilisés pour l'impureté morale ou l'impureté rituelle. La « chair » (bäsär), l'existence humaine faible, limitée et mortelle est l'opposé de l'« esprit saint » (rûah haqqôdesh), la vie toute-puissante et éternelle, qui est le propre de Dieu seul. La sainteté, dans toute sa plénitude, appartient à Dieu et à personne d'autre.

En dehors du fameux passage de Marc 7,1-23 où Jésus affirme : « si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : je déclare « korban » (c'est-à-dire offrande sacrée) les biens dont j'aurais pu t'assister, vous ne le laissez plus rien faire pour son père et pour sa mère et vous annulez la parole de Dieu par la tradition que vous vous êtes transmise. Et vous faites bien d'autres choses du même genre », les autres récits ou affirmations de Jésus reflètent plutôt l'état de polémique de la fin du Ier siècle que la réalité de la fin des années 20. Le Jésus historique n'a certainement pas été indifférent aux questions de pureté mais il est resté assez silencieux dans ce domaine ce qui est déjà un signe. En effet Jésus se comporte non pas comme un scribe ou un légiste, et c'est bien cela qu'il reproche aux pharisiens : d'ajouter à la Torah des commandements ou des prescriptions qu'elle ne contient pas. Mais comme prophète eschatologique et thaumaturge dans la lignée d'Élie, il dit « en vérité » ce que lui semble important et ce qui lui semble négligeable voire même critiquable. Son indifférence par rapport à l'impureté rituelle ne semble pas être un rejet de son fondement mais un appel à la conversion du regard qui permet de découvrir et de s'attacher à la vérité de l'origine de ce fondement : la « rûah haqqôdesh », l'esprit saint.

C'est un non-sens d'imaginer le juif Jésus abrogeant ou annulant la loi mosaïque. La loi de Moïse est un donné, un dais sacré sous lequel s'abrite Jésus comme les autres juifs de Palestine, à partir duquel ils discutent de la meilleure façon de comprendre et de pratiquer la Loi. La Halakha juive n'était pas encore figée. Les textes de Qumrân et divers groupes juifs, vers le tournant de l'ère

chrétienne, ne considèrent pas que la dévotion à la Loi de Moïse les empêchait de réécrire de formuler autrement certaines parties du Pentateuque. C'est ce dont témoignent l'*Apocryphe de la Genèse* ou le *Rouleau du Temple*. Jésus, loin de se voir simplement comme un maître de plus, se présentait consciemment à ses contemporains comme le prophète eschatologique accomplissant la tâche d'Elie. Il s'agissait de commencer à regrouper Israël pour la fin des temps tout en accomplissant des miracles semblables à ceux du prophète de Tishbé. Ces signes étaient compris comme autant de signes du Royaume à venir et en même temps, d'une certaine manière, actualisant ce Royaume dans le ministère de Jésus.

### Jésus et les commandements d'amour

Le double commandement d'amour, amour pour Dieu et amour pour le prochain, est très certainement une parole qui remonte au Jésus historique. En effet aucun écrit juif avant l'époque de Jésus ne nous offre un double commandement d'amour qui possède les quatre caractéristiques frappantes de la péricope de Marc 12, 29-31 (Matthieu 22,37-40 et Luc 10, 27-28 voir Jean 13,34). Premièrement les textes Deutéronome 6,4-5 et ceux de Lévitique 19,18b sont cités mot à mot. Deuxièmement les deux textes sont soudés l'un à l'autre en étant cités côte à côte. Troisièmement en dépit de cette étroite juxtaposition, les deux textes sont néanmoins soigneusement distingués, leur ordre d'importance étant souligné par la désignation de Deutéronome 6,4-5 comme le *premier* commandement et de Lévitique 19,18 comme le *second*. Malgré cette distinction ces deux commandements forment un tout, en tant qu'ils sont supérieurs à tous les autres commandements. Cette méthode qui consiste à prendre des citations de la Torah et à les mettre ensemble pour créer une nouvelle interprétation et signification, porte le nom de *gezërâ shāwâ*. Elle sera la méthode habituelle est de ce fait devenu classique des Sages pharisiens de la Mishna puis du Talmud.

Voilà qui nous fait découvrir un Jésus qui non seulement est capable de ferrailer avec ses contradicteurs mais qui maîtrise parfaitement les techniques exégétiques utilisées essentiellement par l'école pharisienne. Nous voici bien loin d'un charpentier galiléen qui n'aurait jamais quitté l'humble échoppe de son père avant de se lancer sur les routes sans aucun bagage académique. Et ce n'est pas auprès des baptistes sur les bords du Jourdain qu'il a pu se familiariser avec ce genre d'exercice, qui implique non seulement une grande connaissance de la Torah mais également une « gymnastique intellectuelle » ouverte sur le judaïsme hellénistique. Ce judaïsme alliait la vénération de Dieu (*eusebeia*) et la justice envers les autres humains (*dikaiosynë*). Cette même remarque s'applique également à cette autre parole de Jésus concernant l'amour des ennemis. Il n'existe aucun autre parallèle, de ce type d'affirmation très surprenante, dans les écrits juifs de l'époque, mais en revanche chez les philosophes stoïciens païens, on trouve des idées qui s'en approchent. Mais remarquons que Jésus ne semble pas se satisfaire d'une morale païenne fût-elle sublime. Pour lui la Torah bien interprétée demeure la clé d'accès indépassable de toute rencontre avec Dieu. Voilà aussi pourquoi Jésus, ce juif palestinien du Ier siècle, n'a jamais voulu opposer l'Amour et la Torah. Sa devise aurait pu être : « Ordonné par la Torah, l'Amour vient en premier et en second ». Environ 30 ans plus tard, à Corinthe, un certain pharisien nommé Saül écrira aux adeptes de Jésus vivant à Rome (Romains 13, 10) : « La plénitude de la Torah c'est l'amour ».

### **Après la mort de Jésus**

Jésus est condamné et crucifié. Il meurt le 14 Nisan de l'an 3760 après la création du monde, la veille de Pessah qui cette année-là coïncidait avec le shabbat, à l'heure du sacrifice au Temple, du mouton nécessaire pour la fête. Nous sommes le vendredi 8 avril de l'an 30 de l'ère commune.

Les Envoyés (*apostolos* veut dire envoyé) et les autres adeptes de Jésus sont sous le choc. Ils s'enferment dans tous les sens du terme (au Cénacle et dans leurs têtes) ou s'enfuient (vers Emmaüs ou bien ailleurs). L'épopée s'achève en tragédie.

Puis peu à peu les uns et les autres disent que celui qu'ils appellent Seigneur, s'est laissé voir et qu'il dit être vivant. Alors ils entreprennent un lent et ardent travail de Midrash, de recherche, d'interprétation nouvelle des Ecritures dont ils disposent. Ils lisent et entendent des choses nouvelles. Leur halakha et leur haggadah viennent se confronter avec celles des autres juifs contemporains.

Comme leur Maître ils prennent la parole dans les synagogues qu'ils fréquentent, restent fidèles à la prière au Temple, et accomplissent des signes et des guérisons.

Contrairement aux idées reçues chez beaucoup de chrétiens et de juifs d'aujourd'hui ces zélateurs de Yeshua ont du succès ce qui a entraîné des confrontations de plus en plus fréquentes.

Après la destruction du Temple en 70, véritable catastrophe nationale religieuse tout était à refaire. Il fallait imaginer une religion ou le Temple qui était le pivot central de la religion juive disparaissait à tout jamais. Les Sages, majoritairement pharisiens, développèrent leurs midrash halakhique et haggadiques : la Mishna était en route. De leur côté les juifs messianiques (ils avaient reçu ce nom à Antioche : Chrétien veut dire Oint qui signifie Messie) allaient également développer leurs propres midrash, d'abord à travers des lettres envoyées aux différentes communautés puis dans des recueils de « dits de Jésus » et d'un texte dont le titre fut tiré, comme c'était l'habitude chez les juifs, par ses premiers mots qui étaient : « Arqè tou euaggeliou ce qui est la transcription en grec de l'hébreu « Berèshit-ha-bessorah » (en français Commencement de la Bonne Nouvelle `de Jésus Messie`).

Les premiers disciples ont prêché dans les synagogues pour convaincre leurs coreligionnaires. Ces synagogues étaient composées de juifs, de prosélytes, donc des non-juifs qui s'étaient convertis, qui avait accepté la circoncision et adopté toutes les règles écrites et orales de la Torah, et composées également, mais à leurs marges, de craignant-Dieu donc des païens non circoncis, mais qui vénéraient le Dieu d'Israël, pratiquer la morale contenue dans la Torah mais ne suivaient pas la totalité des prescriptions rituelles. Ce sont ces païens-là qui furent évangélisés et qui vinrent grossir rapidement les rangs des premiers disciples. La seule tentative d'annonce du message de Jésus adressée à des païens n'ayant aucun lien avec la synagogue est celle du discours de Paul à l'Aréopage d'Athènes, plus de 20 ans après la mort de Jésus, en 50 ou 52. L'auteur des Actes nous rapporte que Paul « annonce la bonne nouvelle de Jésus et Anastasie » (Iesoun kai ten anastasin : ce que nous traduisons par Jésus et la résurrection). Mais ce que les contemporains athéniens de Paul comprirent comme étant un couple de dieux : le dieu prénommé Jésus et la déesse prénommée Anastasie, la parèdre de Jésus. Les églises ou synagogues composées très majoritairement de païens ne viendront que beaucoup plus tard au tournant du siècle.

Vers la fin du Ier siècle une innovation liturgique aura des conséquences dévastatrices dans les synagogues fréquentées simultanément par les juifs pharisiens et les juifs messianiques : c'est l'introduction de la birkat ha minim (« bénédiction contre les hérétiques ») dans la prière du Shémoné Esré, qui est la prière centrale d'Amidah, prières quotidiennes qui remplacent les sacrifices du Temple qui n'ont plus lieu. Shémoné Esré veut dire « dix-huit bénédictions ». On discute encore pour savoir à quelle date cette « Malédiction » a été introduite et surtout qui elle visait. Aujourd'hui il semble acquis que certains manuscrits anciens découverts dans la Genizah du Caire portent explicitement la mention de « nosri », les Nazaréens. Il est évident que les « nazaréens » ou les « messianiques » ne pouvaient se maudire eux-mêmes au cours de la prière quotidienne. Cette exclusion voulue par le judaïsme rabbinique en cours d'élaboration rendit inéluctable la séparation entre « juifs orthodoxes » et « juifs hétérodoxes » en référence au Midrash dominant, à la Doxa majoritaire et bientôt unique du judaïsme.

Lorsque Hadrien en 135 rasera Jérusalem, tous ses habitants juifs en seront expulsés et interdiction leur sera faite d'y revenir. La nouvelle ville sera rebaptisée Aélia Capitolina. Les églises de Jacques, le frère de Jésus, prendront le chemin de l'exil et disparaîtront peu à peu. Les héritiers de ces églises juives restées fidèles à toutes les prescriptions de la Halakha de Jésus, Nazaréens ou Ebionites, seront rejetés par les juifs et par les chrétiens, qui considéreront qu'en ayant voulu préserver et pratiquer ensemble « judaïsme » et « christianisme » ils n'étaient plus ni un ni l'autre.

## **Psaume XVIII**

### **Psaume de Salomon**

#### **Encore le Messie du Seigneur**

*Dieu aime Israël et lui envoie son Messie.*  
*Les astres obéissent aux règles du Créateur*

Seigneur, ta grâce est à jamais sur les œuvres de tes mains.  
Ta bonté accorde à Israël de riches libéralités,  
ton regard surveille pour que nul n'en soit privé,  
tes oreilles écoutent la confiante prière du pauvre.  
Tes jugements tombent avec miséricorde sur la terre entière,  
et ton amour sur la descendance d'Abraham, les fils Israël.  
Ton châtement nous corrige comme un fils unique, comme un premier-né :  
il détourne l'âme docile de la folie qu'inspire l'ignorance.  
Que Dieu purifie et bénisse Israël pour le jour de sa miséricorde,  
au jour prédestiné où il suscitera son nom Messie.

Heureux ceux qui vivront ces jours-là :  
ils verront les bienfaits que le Seigneur accordera à la génération à venir,  
sous le sceptre éducateur du Messie du Seigneur, dans la crainte de son Dieu,  
dans la sagesse de l'Esprit, dans la justice et la force.  
Il dirigera les hommes dans la voie des œuvres justes, par la crainte de Dieu.  
Il les établira tous devant le Seigneur,  
génération bonne et craignant Dieu, aux jours de la miséricorde !

Grand et glorieux est notre Dieu, il habite dans les lieux très hauts.  
Il a déterminé la course des astres pour fixer l'échéance des heures, de jour en jour,  
et ils n'ont pas transgressé la voie que tu leur avais impartie.  
Dans la crainte de Dieu, chaque jour ils font route, depuis le jour où Dieu les a créés et pour  
l'éternité.  
Ils n'ont pas dévié depuis le jour de leur création,  
depuis les premiers âges, ils ne se sont pas écartés de leurs voies,  
sinon sur l'ordre de Dieu, au commandement de ses serviteurs